

Direction de la Stratégie

**ARRETE ARS n° 2021/ 0508 du 8 février 2021**  
**relatif à la composition du Conseil Territorial de Santé Basse Alsace Sud Moselle**  
**sur le Territoire de Démocratie Sanitaire n° 4**

**La Directrice Générale**  
**de l'Agence Régionale de Santé Grand Est**

- VU** le Code de la santé publique, notamment ses articles L. 1434-9, L. 1434-10, L. 1434-11, R. 1434-33 et R. 1434-34 ;
- VU** la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires, notamment son article 118 ;
- VU** la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- VU** la loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé, notamment, l'article L. 1434-11 de la section 3 de son article 158 ;
- VU** l'ordonnance n° 2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;
- VU** le décret n° 2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers ;
- VU** le décret n° 2016-1024 du 26 Juillet 2016 relatif aux territoires de démocratie sanitaire, aux zones des schémas régionaux de santé et aux conseils territoriaux de santé ;
- VU** le décret en date du 3 septembre 2020 portant nomination de Mme Virginie Cayré en qualité de directrice générale de l'Agence Régionale de Santé Grand Est ;
- VU** l'arrêté du 3 août 2016 relatif à la composition du conseil territorial de santé ;
- VU** l'arrêté n° 2016/2671 du 27 octobre 2016 relatif à la définition du périmètre géographique des territoires de démocratie sanitaire de la région Grand Est ;
- VU** l'arrêté n°2020/0863 du 26 février 2020 relatif à la composition du Conseil Territorial de Santé Basse Alsace Sud Moselle sur le Territoire de Démocratie Sanitaire n° 4;

Sur proposition des autorités et instances chargées de désigner des représentants mentionnés dans l'arrêté du 3 août 2016,

## ARRETE

### **Article 1<sup>er</sup> :**

Le Conseil Territorial de Santé du Territoire de Démocratie Sanitaire n° 4 dont les missions sont définies par le décret du 26 Juillet 2016 est ainsi composé :

### **❖ Collège n° 1 : Représentants des professionnels et offreurs des services de santé**

Titulaires	Suppléants
<b>Représentants des établissements de santé (a)</b>	
<b>Michaël GALY</b> FHF / CHRU Strasbourg	<b>Mélanie VIATOUX</b> FHF / Centres hospitalier de Sarrebourg et Saverne
<b>Daniel KAROL</b> FHF / EPSAN - Brumath	<b>Christophe MATRAT</b> FEHAP / Fondation Vincent de Paul
<b>Patrick WISNIEWSKI</b> FHP / Clinique de l'Orangerie Strasbourg	<b>En attente de désignation</b>
<b>Michel HANSSEN</b> FHF / CH Haguenau	<b>En attente de désignation</b>
<b>Philippe PETITJEAN</b> FEHAP / GHSV - Clinique Sainte Anne	<b>Patricia FRITSCH</b> FEHAP / Fondation Maison du Diaconat de Mulhouse
<b>Stéphane GRANDADAM</b> FHP / Clinique Saint François	<b>Muriel CASTELNOVO</b> FHF / EPSAN Erstein
<b>Représentants des personnes morales gestionnaires des services et établissements sociaux et médico-sociaux (b)</b>	
<b>Jean-Pierre SERBONT</b> Nexem / AAPEI Haguenau-Wissembourg	<b>Anne-Caroline BINDOU</b> Nexem / Fondation Protestante Sonnenhof
<b>Magaly HAEFFELE</b> FHF / CH Bischwiller	<b>Marie-Clothilde KIPP</b> URIOPSS / Association Adèle de Glaubitz
<b>André WAHL</b> UNAPEI Grand Est	<b>Françoise KBAYAA</b> UNAPEI Grand Est
<b>Stéphane BUZON</b> URIOPSS / Association Emmaüs Diaconesses	<b>Marc KUSTERER</b> FEHAP / Fondation de Charité Caritas Alsace
<b>Laurent VIVET</b> UGECAM Alsace	<b>Valérie TISSOT</b> UGECAM Alsace
<b>Représentants des organismes oeuvrant dans le domaine de la promotion de la santé et de la prévention ou en faveur de l'environnement et de la lutte contre la précarité (c)</b>	
<b>En attente de désignation</b>	<b>Isabelle COLLOT</b> Mouvement du Nid
<b>François-Paul DEBIONNE</b> IREPS Grand Est	<b>Sandrine SAAS</b> La route de la Santé
<b>Brigitte SPENNER</b> Association de Lutte contre la Toxicomanie (ALT)	<b>Marie-Madeleine BRAUD</b> Réseau Environnement Santé antenne alsacienne

❖ **Collège n° 1 : Représentants des professionnels et offreurs des services de santé (suite)**

Représentants des professionnels de santé libéraux (d)	
<b>François PELISSIER</b> URPS Médecins	<b>Claude BRONNER</b> URPS Médecins
<b>Guilaine KIEFFER-DESGRIPPES</b> URPS Médecins	<b>Guy BIRRY</b> URPS Médecins
<b>Pascal CHARLES</b> URPS Médecins	<b>Georges UHL</b> URPS Médecins
<b>Christian JEROME</b> URPS Pédicures-Podologues	<b>Pascale MOLET</b> URPS Sages-Femmes
<b>Claude WINDSTEIN</b> URPS Pharmaciens	<b>Ludovic BRAYE</b> URPS Masseurs-Kinésithérapeutes
<b>Julien BOEHRINGER</b> URPS Infirmiers	<b>Pierre-Olivier FRANCOIS</b> URPS Orthophonistes
Représentants des internes en médecine (e)	
<b>Claire GROS-JOLIVALT</b> SARRA-IMG	<b>Franck DA SILVA</b> SARRA-IMG
Représentants des différents modes d'exercice coordonné et des organisations de coopération territoriale (f)	
<b>Gauthier WAECKERLE</b> Association Ithaque	<b>Charles BENTZ</b> Réseau d'Appui aux médecins Généralistes (RAG)
<b>Nicolas HORVAT</b> CSI-Centre de soins infirmiers	<b>Bernard HINDENOCH</b> Centre médical et dentaire de Strasbourg (MGEN)
<b>Catherine JUNG</b> FEMALSACE	<b>En attente de désignation</b>
<b>En attente de désignation</b>	<b>En attente de désignation</b>
<b>En attente de désignation</b>	<b>En attente de désignation</b>
Représentants des établissements assurant des activités d'hospitalisation à domicile (g)	
<b>Rebecca D'ANTONIO</b> FNEHAD/ AURAL	<b>En attente de désignation</b>
Représentants de l'ordre des médecins (h)	
<b>Thierry UETWILLER</b> CROM Grand Est	<b>Denis REISS</b> CROM Grand Est

## ❖ Collège n° 2 : Représentants des usagers et associations d'usagers

Titulaires	Suppléants
Représentants des usagers des associations agréées L. 1114-1 (a)	
<b>Edith ZINK</b> UDAF Bas-Rhin	<b>Angèle RATZMANN</b> UDAF Bas-Rhin
<b>Janine LUTZWEILLER</b> UNAFAM Grand Est	En attente de désignation
<b>Madeleine DEBS</b> Chambre de Consommation d'Alsace	<b>Paulette GRAMFORT</b> Chambre de Consommation d'Alsace
<b>Jean-Marc LENOBLE</b> ARGOS 2001	<b>Valérie HIEGEL</b> Indecosa-CGT
<b>Philippe KAHN</b> Accueil Epilepsie Grand Est	En attente de désignation
<b>Jean-Michel MEYER</b> AIDES Grand Est	En attente de désignation
Représentants des usagers des associations de personnes handicapées ou des associations de retraités et personnes âgées (b)	
<b>Bernard LUTHOLD</b> CGT - CDCA 57	<b>Jean-Claude JACOBY</b> UDAPEI - CDCA 57
<b>Alain PHILIPPI</b> CGT - CDCA 57	<b>Armand VAILLANT</b> CFE-CGC- CDCA 57
En attente de désignation	En attente de désignation
En attente de désignation	En attente de désignation

## ❖ Collège n° 3 : Représentants des collectivités territoriales

Titulaires	Suppléants
Représentants du Conseil Régional (a)	
<b>Catherine VIERLING</b> Conseillère Régionale	<b>Véronique GUILLOTIN</b> Conseil Régional
Représentants des conseils départementaux (b)	
<b>Michèle ESCHLIMANN</b> Vice-présidente du département du Bas-Rhin	<b>Bernard SIMON</b> Conseiller du département de la Moselle
Représentants des services départementaux de protection maternelle et infantile (c)	
<b>Marie-Emmanuelle SCHUMPP</b> Service de Protection Maternelle et Infantile	<b>Jean-Louis GERHARDT</b> Service de Protection Maternelle et Infantile
Représentants des communautés (d)	
En attente de désignation	En attente de désignation
En attente de désignation	En attente de désignation
Représentants des communes (e)	
<b>Claude STURNI</b> Mairie d'Haguenau	En attente de désignation
<b>Alexandre FELTZ</b> Eurométropole de Strasbourg	<b>Stéphane LEYENBERGER</b> Mairie de Saverne

#### ❖ Collège n° 4 : Représentants de l'Etat et des organismes de sécurité sociale

Titulaires	Suppléants
Représentants de l'Etat (a)	
En attente de désignation	En attente de désignation
Représentants des organismes de sécurité sociale (b)	
<b>Patrick HEIDMANN</b> Régime local d'Assurance maladie d'Alsace Moselle	<b>Antoine FABIAN</b> Régime local d'Assurance maladie d'Alsace Moselle
<b>Jean-Paul STEINMETZ</b> CPAM du Bas-Rhin	En attente de désignation

#### ❖ Collège n° 5 : Personnalités qualifiées

Titulaires	Suppléants
<b>Jean-Marie SCHMIDT</b> Mutualité Française Grand Est	
En attente de désignation	

#### Article 2 :

Est appelé à siéger avec voix consultative, aux travaux du Conseil Territorial de Santé Lorraine Nord, M. Jean ADAM, Président de la Communauté de communes de Hanau La Petite Pierre, représentant le comité du massif des Vosges.

#### Article 3 :

Le mandat des membres du Conseil Territorial de Santé est de cinq ans, renouvelable, une fois.

#### Article 4 :

L'arrêté n°2020-0863 du 26 février 2020 relatif à la composition du Conseil Territorial de Santé Basse Alsace Sud Moselle sur le Territoire de Démocratie Sanitaire n°4 est abrogé.

#### Article 5 :

Dans les deux mois de sa notification ou de sa publication, le présent arrêté peut faire l'objet, soit d'un recours gracieux devant l'autorité compétente, soit d'un recours contentieux devant le tribunal administratif compétent. La juridiction peut notamment être saisie via une requête remise ou envoyée au greffe du Tribunal Administratif ou aussi par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

#### Article 6 :

La Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé Grand Est est chargée, en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Grand Est.

La Directrice Générale de l'ARS Grand Est

  
Virginie Cayré

